



# CATALOGUE FORMATION 2024

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL  
SÉCURITÉ INCENDIE  
SÉCURITÉ DU PERSONNEL

**TorCoPrev**

Formation – Conseil - Prévention

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au  
titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATIONS**

# À PROPOS DE FORCOPREV

Fort d'une expérience depuis plus de 20 ans en management et prévention en santé et sécurité au travail, nous dispensons des formations en inter ou en intra, sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail. Nos formations peuvent être réalisées sur mesure selon vos besoins.

## INTERVENTIONS

Nous intervenons dans les métiers du secteur tertiaire et industriel pour le compte de grandes enseignes et en tant que consultant pour des missions d'audit et de conseil en prévention.



### BRUNO VITET - GÉRANT

Il crée l'entreprise FOR CO PREV, créée en 2018.

Il est consultant, formateur en prévention, conseils & audits dans les domaines de la santé et sécurité au travail et de la sécurité des personnes et des biens.

## SOMMAIRE

### FORMATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sauveteur secouriste du travail	4-5
Maintien et actualisation des compétences de sauveteurs secouriste du travail (MAC)	6-7
Utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)	8-9
Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) - Gestes & postures	10-11
Gestes & postures	12-13
Gestes & postures - Approche d'une analyse de situation de travail	14-15
Ergonomie - gestes & postures - TMS - Travail sur écran	16-17
Gestes & postures dans le domaine sanitaire et médico-social	18-19
Stress, douleur, organisation, relaxation (particularité bureautique)	20-21
Douleur et stress	22-23
Stress, douleur, respiration et relaxation (massage)	24-25
Risques psychosociaux (RPS)	26-27
Prévention des risques liés à l'activité physique (acteur PRAP IBC)	28-29
Maintien et actualisation des compétences d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique (mac PRAP IBC)	30-31
Prévention des risques liés à l'activité physique sanitaire et social	
accompagnement de la mobilité de la personne aidée ; (acteur PRAP 2S – ALM)	32-33
Maintien et actualisation des compétences en prévention des risques liés à l'activité physique sanitaire et médico-social - accompagnement de la mobilité de la personne aidée ; (acteur PRAP 2S – ALM)	34-35
Comité social et économique (CSE) santé sécurité et conditions de travail (SSCT) (moins de 300 salariés)	36-37
Comité social et économique (CSE) commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) (plus de 300 salariés)	38-39
Référent harcèlement - Risques psychosociaux	40-41
Fonction de référent sécurité	42-43
Se familiariser avec la réglementation en sécurité et santé au travail	44-45
Appréhender le document unique d'évaluation des risques	46-47

### FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE

Équipier de première intervention	48-49
Équipier de seconde intervention	50-51
Utilisation des extincteurs	52-53
Évacuation en cas d'incendie	54-55
Savoir exploiter son système sécurité incendie	56-57
Sécurité incendie - Exercice d'évacuation	58-59
Devenir formateur en sécurité incendie	60-61

### FORMATION SÉCURITÉ DES PERSONNELS

Agression, sensibilisation vol à main armée, alerte à la bombe, plan Vigipirate	62-63
Protection du personnel d'étage	64-65
Protection du personnel d'étage et secours à la personne	66-67



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Programme de formation conforme à l'INRS

### OBJECTIFS

- » Intervenir face une situation d'accident de travail et exécuter les gestes de premiers secours en cas d'accident, de malaise.
- » Protéger une victime en attendant l'arrivée des secours.
- » Être acteur de la prévention dans son entreprise, contribuer à la prévention des risques professionnels.

### CONTENU

- » Rôle du sauveteur secouriste du travail.
- » La prévention dans l'entreprise.
- » Les risques spécifiques de l'entreprise.
- » Repérer les dangers dans une situation de travail.
- » Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail et dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

### PROTÉGER

- » Identifier des dangers persistants d'origine mécanique, électrique, thermique, explosion, toxique...
- » Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.

### EXAMINER

- » Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- » Alerter ou faire alerter.

### SECOURIR

- » La victime saigne abondamment.
- » La victime s'étouffe adulte, enfant et nourrisson.
- » La victime ne répond pas et ne respire pas.
- » La victime ne répond pas et respire.
- » La victime se plaint d'un malaise.
- » La victime se plaint de brûlures.
- » La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements ou se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- » Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur,
- » paperboard,
- » Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- » Défibrillateur pédagogique.
- » Matériel divers pour la réalisation des simulations.

### ÉVALUATION

Évaluation certificatives en 2 épreuves.

- » Les épreuves d'évaluations certificatives sont réalisées conformément au référentiel en vue de la délivrance d'un certificat d'acteur SST (model national), délivré par un organisme de formation habilité INRS, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation. La validation du certificat délivré est fixée à 2 ans. Un Maintien et Actualisation des Compétences doit être fait tous les 24 mois.
- » Une évaluation à chaud fait aussi l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



Source photo : Forcoprev

### PROFIL

Personnels désignés pour porter secours en cas d'accidents dans les établissements industriels et tertiaires. Cette formation s'adresse à un groupe de 4 personnes minimum à 10 maximum.

\*Cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

\*Conf. Devis

### DURÉE

Deux journées (14 heures) en présentiel, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC)

Programme de formation conforme à l'INRS



### OBJECTIFS

- » Maintenir et Actualiser ses compétences de SST conformément au référentiel INRS
- » Intervenir face une situation d'accident de travail et exécuter les gestes de premiers secours en cas d'accident, de malaise.
- » Protéger une victime en attendant l'arrivée des secours.
- » Être acteur de la Prévention dans son entreprise, contribuer à la prévention des risques

### CONTENU

- » Statistique sur les AT et MP par CTN en France
- » La prévention dans l'entreprise et le retour d'expérience après la formation initiale :
- » Les risques spécifiques de l'entreprises.
- » Repérer les dangers dans une situation de travail.
- » Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail et dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

#### PROTÉGER (RAPPEL)

- » Identifier des dangers persistants d'origine mécanique, électrique, thermique, explosion, toxique...
- » Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.

#### EXAMINER (RAPPEL)

- » Rechercher les signes qui indiquent que la vie de la victime est menacée.
- » Alerter ou faire alerter.

#### SECOURIR (RAPPEL)

- » La victime saigne abondamment.
- » La victime s'étouffe adulte, enfant et nourrisson
- » La victime ne répond pas et ne respire pas.
- » La victime ne répond pas et respire.
- » La victime se plaint d'un malaise.
- » La victime se plaint de brûlures.
- » La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements ou se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- » Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur,
- » paperboard,
- » Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- » Défibillateur pédagogique.
- » Matériel divers pour la réalisation des simulations.



Source photo : Forcoprev

### ÉVALUATION

- » Évaluation certificatives en 2 épreuves.
- » Les épreuves d'évaluations certificatives sont réalisées conformément au référentiel en vue de la délivrance d'un certificat d'acteur SST (model national), délivré par un organisme de formation habilité INRS, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation. La validation du certificat délivré est fixée à 2 ans. Un Maintien et Actualisation des Compétences doit être fait tous les 24 mois.
- » Une évaluation à chaud fait aussi l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Cette formation s'adresse à un groupe de 4 personnes minimum à 10 maximum certifiées SST.  
 \*Cette formation peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.  
 \*Conf. Devis

### DURÉE

Une journée (7heures) en présentiel, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Le stagiaire inscrit en MAC SST devra être titulaire du certificat SST délivré par le réseau Assurance maladie Risques Professionnels / INRS.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



#### INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



#### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
 Formation Conseil Prévention  
 Tél : 06 29 53 00 50  
 forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)



### INFORMATION

Les statistiques du ministère chargé de la santé font état de 50 000 décès par ans dû à des accidents cardio-respiratoire. Dans 40% des cas, ces accidents ont été provoqués par une défibrillation ventriculaire initiale.

Dans ce contexte l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe pour la réanimation des arrêts cardiaques avant l'arrivée des services des premiers secours apparaît particulièrement utile.

### OBJECTIFS

- » Reconnaître les fonctions vitales de la victime, si celle-ci est inconsciente et qu'elle ne respire pas : Adulte, enfant et nourrisson
- » Alerter les secours
- » Assurer une respiration et une circulation artificielle en pratiquant une Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP).

### CONTENU

- » Les statistiques du ministère de la santé.
- » Analyse de la situation dangereuse et Protéger : (Supprimer les dangers persistants, isoler si besoin, dégagement d'urgence...)
- » Prise en charge d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu son pronostic vital ou fonctionnel.
- » Reconnaître les fonctions vitales de la victime, si celle-ci est inconsciente et ne respire pas : Adulte enfant et nourrisson.
- » L'alerte « Appel des secours ».
- » Définition du défibrillateur automatisé externe (DAE).
- » Contexte d'utilisation / d'application.
- » Composition d'un défibrillateur.
- » Sa localisation.
- » Son utilisation et les cas particuliers.
- » Consignes d'entretien et recommandations.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Exposé, analyse de situation de travail et d'accidents.
- » Exercice pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- » Alerter les secours et mettre en fonction le défibrillateur en suivant les indications sonores de l'appareil.
- » Défibrillateur Automatisé (DAE)
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- » Kit mannequins adulte, enfant et nourrisson.
- » Matériel divers pour la réalisation des simulations



Source photo : Internet

### ÉVALUATION

- » Evaluation formative en continue.
- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à intervenir pour porter secours sur un accident cardio-respiratoire et ayant un défibrillateur. Il est conseillé de faire une formation sauveteur secouriste du travail.

Conf. (les articles du code du travail Article L. 4121-1, R. 4224-15, R4224-16).

### DURÉE

Une demi-journée de 4 heures en face à face pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun



### INFORMATION

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
 Formation Conseil Prévention  
 Tél : 06 29 53 00 50  
[forcoprev@gmail.com](mailto:forcoprev@gmail.com)  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) GESTES & POSTURES

### OBJECTIFS

- » Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- » Connaître et faire des exercices d'échauffement avant de commencer mon travail.
- » Limiter les risques lors des ports de charges et autres gestes dans sa profession.
- » Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour soulever, porter tirer pousser une charge.

### CONTENU

- » Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- » Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- » Principes généraux de prévention.
- » Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- » Exercice d'échauffement en fonction du poste de travail.
- » Mise en pratique d'exercices de lever, porter, pousser des charges en atelier.
- » Analyses et échanges sur les postures contraignantes ou prolongées au poste de travail.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Sensibilisation sur les accidents du travail, les facteurs de risques en entreprise, les TMS.
- » Démonstratives et expérimentation par chaque stagiaire des différentes postures de manutention en atelier ou à son poste de travail.
- » Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, mise en situation.
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CETTE FORMATION PEUT ÊTRE ADAPTÉ SPÉCIALEMENT À VOTRE TYPE D'ÉTABLISSEMENT :

- » Spécifiquement aux problèmes de travail sur écran
- » Aux métiers où les manutentions sont particulières.

L'intervention directe sur le lieu de travail permet la mise en application des conseils d'ergonomie spatiale avec le matériel existant sur le site.



Source photo : Freepik

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à faire de la manutention manuelle, des gestes répétitifs, à travailler sur des postes à postures contraignantes, prolongées etc... et à l'utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, heurts ou des vibrations

### DURÉE

Une journée (7heures) en face à face pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun

### DÉPLACEMENT

Dans le contenu de cette formation, un créneau horaire peut être aménagé pour l'ergonomie du poste de conduite.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.

### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## GESTES & POSTURES

### OBJECTIFS

- » Connaitre les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- » Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.

### CONTENU

- » Sinistralité Accidents du Travail et Maladies
- » Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculosquelettiques (TMS)
- » Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Sensibilisation sur les accidents du travail, les facteurs de risques en entreprise, les TMS.
- » Exercice pratique : Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, mise en situation.
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



#### INFORMATION

Cette formation peut être adapté spécialement à votre type d'établissement :

- » Spécifiquement aux problèmes de travail sur écran
- » Aux métiers où les manutentions sont particulières.

L'intervention directe sur le lieu de travail permet la mise en application des conseils d'ergonomie spatiale avec le matériel existant sur le site.

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à faire de la manutention manuelle, des gestes répétitifs, à travailler sur des postes à postures contraignantes, prolongées... utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, heurts ou des vibrations.

Cadre législatif et réglementaire : L. 4121-1 et 2, R.4541.6 à 8.



Source photo : Forcoprev

### DURÉE

Une demi-journée de 4 heures en face à face pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun

### DÉPLACEMENT

Dans le contenu de cette formation, un créneau horaire peut être aménagé pour l'ergonomie du poste de conduite.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



#### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



#### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## GESTES & POSTURES APPROCHE D'UNE ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

### OBJECTIFS

- » Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- » Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- » Participer à la maîtrise du risque et à la prévention dans son entreprise.

### CONTENU

- » Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- » Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculo-squelettiques (TMS).
- » Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- » Les éléments déterminant de l'activité Physique.
- » Les zones de mobilités.
- » Danger, risque, situation dangereuse, chasse aux risques.
- » Analyse d'une situation de travail (approche).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Exposé, approche d'une analyse d'une situation de travail via une vidéo appropriée ou un agent filmé à son poste de travail dans l'entreprise.
- » Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, mise en situation.
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

#### CETTE FORMATION PEUT ÊTRE ADAPTÉ SPÉCIALEMENT À VOTRE TYPE D'ÉTABLISSEMENT :

- » Spécifiquement aux problèmes de travail sur écran
- » Aux métiers où les manutentions sont particulières.

**Une demi-journée de préparation doit être mise en place pour préparer l'approche.**



Source photo : Forcoprev

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux salariés d'établissements industriels ou tertiaires pouvant être amenés à faire de la manutention manuelle, des gestes répétitifs, à travailler sur des postes à postures contraignantes, prolongées... utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs, heurts ou des vibrations.

Cadre législatif et réglementaire : L. 4121-1 et 2, R.4541.6 à 8

### DURÉE

Une journée (7heures) en face à face pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

#### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.

#### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)



## ERGONOMIE - GESTES & POSTURES - TMS - TRAVAIL SUR ÉCRAN

### OBJECTIFS

- » Comprendre la problématique des Troubles musculo-squelettiques (TMS) et en limiter les risques provoqués par les gestes répétitifs, les postures prolongées
- » Se préserver & protéger son corps
- » Avoir des bases en prévention sur les risques liés à l'activité physique (travail statique) dans son entreprise ou son établissement
- » Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues (travail statique)
- » Participer à la maîtrise du risque à son poste de travail à la prévention.

### CONTENU

- » Les chiffres sur les Accidents du Travail et Maladies professionnelles.
- » Anatomie et Pathologies associés, les Troubles musculosquelettiques (TMS).
- » Prévention, danger, risque, situation dangereuse, dommage..., liés au travail de bureau
- » Les principes généraux de prévention.
- » Les TMS introduction.
- » Les risques du métier, les accidents du travail, les maladies professionnelles spécifiques aux activités de bureau.
- » L'œil.
- » Les éléments déterminant de l'activité de bureau : Fatigue visuelle, activité physique statique...
- » Notion d'ergonomie pour l'aménagement des postes de travail, (assis, debout). Les différents principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts adaptés aux activités de bureaux : réglage du siège, d'écran d'appui, luminosité, les zones de mobilité...
- » Analyse d'une situation de travail, méthode de recherche des pistes d'amélioration.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Analyse d'une situation de travail (sur un poste de travail en entreprise ou par une vidéo adaptée à l'activité de bureau)
- » En groupe, recherche des déterminants et proposition des pistes d'amélioration PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.
- » Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



Source photo : Freepik

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux personnels occupant un poste de travail statique ou dynamique avec des manutentions manuelles, des postures contraignantes ou prolongés comportant des risques d'affection musculo- squelettiques. Travail sur écran.

### DURÉE

Une journée, de 7 heures en face à face pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun

### INFORMATION

La formation est réalisée dans l'entreprise afin de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Un entretien préalable avec le responsable de l'entreprise peut être nécessaire sur l'étude des statistiques concernant les arrêts, les accidents de travail ou maladies professionnelles, la mise en évidence des problèmes rencontrés en termes de contraintes posturales. L'intervention directe sur le lieu de travail permet la mise en application des conseils d'ergonomie spatiale avec le matériel existant sur le site.

### INFORMATION

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.

### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
 Formation Conseil Prévention  
 Tél : 06 29 53 00 50  
[forcoprev@gmail.com](mailto:forcoprev@gmail.com)  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## GESTES & POSTURES DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

### OBJECTIFS

- » Connaître les risques d'inflammations squelettiques provoqués par des gestes répétitifs et postures prolongées.
- » Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour limiter les risques liés à la manutention des personnes : lit, fauteuil, sanitaire, habillage.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- » Aider aux activités motrices des personnes et utiliser les aides techniques pour la manutention.

### CONTENU

- » Sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- » Anatomie et Pathologies associés, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).
- » Adopter et appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation.
- » Les éléments déterminant de l'activité physique.
- » Les zones de mobilités.
- » Danger, risque, situation dangereuse, chasse aux risques.
- » Analyse d'une situation de travail (approche).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Exposé, approche d'une analyse d'une situation de travail via une vidéo appropriée au domaine sanitaire et social où via un scénario joué par le personnel filmé.
- » Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en utilisant les techniques et aides techniques appropriées : Ponté pelvien, translation couchée, rehaussement couché, roulement dos/côté, redressement couché/assis, marche fessier avant/arrière, transfert assis..., utiliser un drap de glisse, une planche de transfert, un disque tournant, un lève personne, soulève personne...
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

**Une demi-journée de préparation doit être mise en place pour préparer l'approche.**



Source photo : Carsat

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux salariés du domaine sanitaire et médico-social.  
Cadre législatif : L. 4121-1 et L.4121-2

### DURÉE

Une journée (7heures) en face à face pédagogique, dont le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession.

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée en entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## STRESS, DOULEUR, ORGANISATION, RELAXATION (PARTICULARITÉ BUREAUTIQUE)

### OBJECTIFS

- » Limiter les risques de TMS sur écran en intervenant sur l'organisationnel, les moyens techniques et humain.
- » Apprendre à se détendre avec des techniques appropriées basées sur la respiration et la relaxation.

### CONTENU

- » Les chiffres sur les conditions de travail en Europe
- » Le Stress, de quoi parle-t-on ?
- » Les mécanismes du stress au travail.
- » Le travail, des interactions complexes.
- » C'est quoi le travail définition de l'activité.
- » Les TMS.
- » Quelques chiffres sur les TMS.
- » Approche sur la biomécanique humaine, anatomie et pathologies associées.
- » Les risques concernant l'activité sur écran (approche).
- » Les risques liés au travail sur écran, les troubles musculosquelettiques (TMS).
- » Les moyens de prévention (gestes & écran)
- » Comment gérer son stress ? Plusieurs exemples pour gérer son stress.
- » Respiration : Définition du style externe et interne.
- » Le style interne comment ça marche ?
- » Exercice simple de respiration pour vaincre son stress, (basés sur la philosophie de la culture Vietnamiennne).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Orienter le stagiaire sur ses connaissances de l'état de stress au travail, les risques de TMS, les moyens de prévention pour les gestes & écrans et apprendre à gérer son stress par des exercices de respiration et la relaxation.
- » Planches, exercices de respiration « Le matin Calme ».
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, dépliant avec exercice de respiration.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de stage remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Tout public : salariés d'entreprise ayant un poste de travail avec écran.



Source photo : Freepik

### DURÉE

Une journée (7 heures).

### PRÉREQUIS

Aucun



### UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Cette action de formation permet une démarche de prévention dans l'entreprise notamment sur le bien être des salariés, afin d'aider à gérer les situations de stress. Elle permet aux stagiaires de reconnaître un état de stress, d'avoir une approche sur la biomécanique, l'anatomie et ses pathologies. De connaître les risques concernant l'activité sur écran avec une approche sur les troubles musculosquelettiques (TMS), d'aborder les moyens de prévention et d'apprendre à gérer son stress avec des techniques de respiration et de relaxation appropriées et issues de culture Vietnamiens.



### INFORMATION

La formation réalisée en entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com

[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## DOULEUR ET STRESS

### OBJECTIFS

- » Gérer les situations de stress avec ou sans handicap ou pathologie.

### CONTENU

- » Tour de tables pour une présentation des stagiaires
- » Les chiffres sur les conditions de travail en Europe.
- » Stress, les risques et troubles psychosociaux de quoi parle-t-on ?
- » Les mécanismes du stress au travail.
- » Le travail, des interactions complexes.
- » C'est quoi le travail définition de l'activité.
- » Les TMS.
- » Quelques chiffres sur les TMS.
- » Biomécanique humaine, anatomie et pathologie associées.
- » Quelques exemples pour gérer son stress.
- » Respiration : Définition du style externe et interne.
- » Le style interne comment ça marche ?
- » Exercice simple de respiration pour vaincre son stress, (basés sur la philosophie de la culture Vietnamiennne).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

Reconnaître un état de stress au travail, les risques de TMS, mettre en œuvre les moyens de prévention et apprendre à gérer son stress par des exercices de respiration.

- » Planches, exercices de respiration « Le matin Calme ».
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Tout public : salariés d'entreprise avec un travail dynamique ou statique, reconversion, Professionnalisation, etc...

### DURÉE

Une demi-journée de 4 heures en face à face pédagogique. Groupe de 12 stagiaires recommandé.

### PRÉREQUIS

Aucun



Source photo : Freepik



### UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Permettre à travers ce temps de « formation-action » une démarche de prévention dans l'entreprise pour le bien être des salariés, afin d'aider à gérer les situations de stress avec leur handicap ou leur pathologie.

La formation réalisée en entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrés sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
 Formation Conseil Prévention  
 Tél : 06 29 53 00 50  
 forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## STRESS, DOULEUR, RESPIRATION ET RELAXATION (MASSAGE)

### OBJECTIFS

- » Limiter les risques de TMS.
- » Apprendre à se détendre avec des techniques appropriées basées sur la respiration et la relaxation.

### CONTENU

- » Les chiffres sur les conditions de travail en Europe
- » Le Stress, de quoi parle-t-on ?
- » Les mécanismes du stress au travail.
- » Le travail, des interactions complexes.
- » C'est quoi le travail définition de l'activité.
- » Les TMS.
- » Approche sur la biomécanique humaine, anatomie et pathologies associées.
- » Comment gérer son stress ? Plusieurs exemples pour gérer son stress.
- » Respiration : Définition du style d'énergie externe et interne.
- » Le style d'énergie interne comment ça marche ?
- » Exercice simple de respiration pour vaincre son stress, (basés sur la philosophie de la culture Vietnamienne).
- » Relaxation par massage SHIATSU dans un siège massant.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Orienter le stagiaire sur ses connaissances de l'état de stress au travail, les risques de TMS, les moyens de prévention pour les gestes & écrans et apprendre à gérer son stress par des exercices de respiration et la relaxation.
- » Planches, exercices de respiration « Le matin Calme ». Relaxation par massage SHIATSU dans un siège massant.
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, dépliant avec exercice de respiration, siège massant.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de stage remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Tout public : Salariés d'entreprise ayant un poste de travail avec écran.

### DURÉE

Un jour par tranche de 2h / personne. Quatre personnes maximum / jour.

### PRÉREQUIS

Aucun



Source photo : Internet



### UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Cette action de formation permet une démarche de prévention dans l'entreprise notamment sur le bien être des salariés, afin d'aider à gérer les situations de stress. Elle permet aux stagiaires de reconnaître un état de stress, d'avoir une approche sur la biomécanique, l'anatomie et ses pathologies. De connaître les risques concernant l'activité sur écran avec une approche sur les troubles musculosquelettiques (TMS), d'aborder les moyens de prévention et d'apprendre à gérer son stress avec des techniques de respiration et de relaxation appropriées et issues de la culture Vietnamienne.

La formation réalisée en entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrés sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention et diplômé "**Management Concil international en techniques de respiration et relaxation**", issues de la culture Vietnamienne.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

### OBJECTIFS

- » Améliorer les connaissances sur les risques d’RPS et leurs effets sur la santé.
- » Comprendre les phénomènes liés à l’activité de travail ou les évolutions du monde du travail qui peuvent conduire à la dégradation de la santé physique ou mental ou au contraire à sa préservation.
- » Analyser les pratiques de prévention existantes pour élaborer et diffuser de nouvelles approches de prévention adaptées à la diversité des situations de travail.

### CONTENU

- » Quelques chiffres sur les conditions de travail en Europe.
- » Stress, les risques et troubles psychosociaux : De quoi parle-t-on ? Définition.
- » Le mécanisme du Stress.
- » Le travail, des interactions complexes.
- » L’homme au travail, l’activité.
- » Définition du Trouble et du Risque (RPS).
- » Définition de la notion de risques psychosociaux.
- » Les TMS.
- » Etat de stress, violence interne, violence externe, harcèlement moral et sexuel.
- » Risque lié à l’organisation de travail.
- » Définition du mal-être au travail, la souffrance au travail, l’épuisement professionnel.
- » Connaître les facteurs de risques psychosociaux.
- » Le document unique d’évaluation des RPS, son élaboration et les obligations de l’employeur.
- » Comment préparer l’évaluation des facteurs de risques psychosociaux ?
- » Comment faire en cas de difficulté de dialogue entre les acteurs de l’entreprise ?
- » Comment évaluer les facteurs de risques psychosociaux ?
- » Comment coter les facteurs de risques psychosociaux ?
- » Comment définir et hiérarchiser les actions ?

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Rendre les stagiaires capables de mettre en œuvre l’évaluation des facteurs de risques psychosociaux, de les intégrer dans le document unique d’évaluation des risques (RPS), de définir et hiérarchiser des actions et réévaluer ses facteurs de risques psychosociaux.
- » Des documents, des fiches types de travail, outils d’observation et d’analyse de situations de travail seront donnés des séquences audiovisuelles seront regardées par les stagiaires afin de comprendre la démarche et d’apporter une théorie sur les principes déterminants de l’activité.

### MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- » Spécimen DUERP
- » Outils d’observation et d’analyse
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard



Source photo : Freepik

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l’objet d’une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de stage remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l’objet d’une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l’organisation et les conditions d’accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Dirigeant, manager, IRP, CSSCT, CSE.

### DURÉE

2 journées (14 heures) en face à face pédagogique. Groupe de 10 stagiaires recommandé.

### PRÉREQUIS

Aucun



### UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Les Risques psychosociaux (RPS) - Stress, violence interne, violence externe..., peuvent être difficiles à appréhender. Il n’en demeure pas moins que l’employeur doit, au même titre que les autres risques professionnels, les évaluer et les intégrer dans le document unique d’évaluation des risques professionnels (DUER) qui sert comme outil pour la prévention de l’entreprise. Leur évaluation contribue au processus continu de la prévention et d’amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés dans l’entreprise.



### INFORMATION

La formation réalisée en entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention

Tél : 06 29 53 00 50

forcoprev@gmail.com

[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (ACTEUR PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

### OBJECTIFS

- » Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- » Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention.

### CONTENU

#### LA DÉMARCHE PRAP DE QUOI PARLE-T-ON ?

- » Les enjeux de la prévention.
- » L'organisation de la prévention.
- » Les principes généraux de la prévention.
- » Définition d'AT, MP et statistique en France.
- » Les responsabilités en cas d'accidents.

#### INITIATION À L'ÉVALUATION DES RISQUES

- » Identifier les risques, les dangers...
- » Introduction aux TMS.
- » Cas pratiques de situations de travail.
- » L'activité de l'homme au travail.
- » Introduction à l'analyse de l'activité.

#### FONCTIONNEMENT DE LA MÉCANIQUE DU CORPS HUMAIN

- » Lombalgie et technique d'économie d'effort.
- » Les TMS et l'identification des risques liés à l'activité physique.

#### LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- » Les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

#### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

- » Préparation et observation d'une analyse de situation de travail dangereuse.
- » Recherche des déterminants et des pistes d'amélioration.
- » Épreuve certificative : analyse et correction d'une situation de travail dangereuse proche d'une situation réelle de travail.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Travaux en sous-groupes alternant théorie et pratique.
- » Étude de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants.
- » Documents de support mis à la disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.
- » Ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, petits matériels.



Source photo : Freepik

### ÉVALUATION

Évaluation formative en continu.

- » Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP IBC (model national), délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- » La validité de ce certificat est de deux ans, et sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage obligatoire « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois. Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- » La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Personnels du secteur industrie, bâtiment et commerce faisant de la manutention manuelle, du port de charges ou des travaux avec des gestes répétitifs, ayant des postures de travail contraignantes ou prolongées, utilisant des engins ou des outils exposant aux chocs, heurts ou vibrations.

### DURÉE

Deux journées (14 heures) en présentiel. Groupe de 10 stagiaires maximum. Pour tenir compte des contraintes de l'entreprise, les séances de formation peuvent être réparties sur 3 semaines.

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Ce temps de « formation- action » doit permettre à l'entreprise de dégager des pistes d'amélioration dans les aspects organisationnels, techniques et humains des situations de travail, en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.



### INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité PRAP IBC de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'ACTEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (ACTEUR MAC PRAP IBC)

Programme de formation conforme à l'INRS

## OBJECTIFS

- » Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- » Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention.

## CONTENU

- » Tour de table pour un retour d'expérience des acteurs PRAP IBC.
- » Les risques : accidents du travail et maladies professionnelles.
- » Statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (évolution).
- » Les principes de la prévention.
- » Rappel sur le fonctionnement et les limites du corps humain, (notions élémentaires d'anatomie).

## RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR :

- » la situation en tant qu'acteurs PRAP
- » les observations et analyses des situations de travail
- » les différentes atteintes à la santé
- » la participation à la maîtrise des risques et sa prévention, les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- » relation avec le document unique.
- » Épreuve certificative : analyse et correction d'une situation de travail dangereuse proche d'une situation réelle de travail.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Travaux en sous-groupes alternant théorie et pratique.
- » Étude de cas pratiques issus de l'expérience professionnelle des participants.
- » Documents de support mis à la disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux.
- » Ordinateur ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard, petits matériels pédagogiques pour la manutention manuelle.



## UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Ce temps de « formation- action » doit permettre à l'entreprise de dégager des pistes d'amélioration dans les aspects organisationnels, techniques et humains des situations de travail, en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.



Source photo : Freepik

## ÉVALUATION

- » Évaluation formative en continu.
- » Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP IBC (model national), délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- » La validité de ce certificat est de deux ans, et sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage obligatoire « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois. Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- » La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## PROFIL

Personnels du secteur industrie, bâtiment et commerce faisant de la manutention manuelle, du port de charges ou des travaux avec des gestes répétitifs, ayant des postures de travail contraignantes ou prolongées, utilisant des engins ou des outils exposant aux chocs, heurts ou vibrations.

## DURÉE

Une journée (7heures) en présentiel. Groupe de 10 stagiaires maximum.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

## PRÉREQUIS

Personnels certifiés Acteur PRAP (IBC).



## INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité PRAP IBC de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



## DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)



# PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU SECTEUR SANITAIRE MÉDICO-SOCIAL - ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AIDÉE (ACTEUR PRAP 2S – ALM)

Programme de formation conforme à l'INRS

## OBJECTIFS

- » Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise, son établissement.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- » Participer à la maîtrise du risque et à la prévention de son entreprise ou de son établissement.
- » Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

## CONTENU

### LA DÉMARCHE PRAP, DE QUOI PARLE-T-ON ?

- » Les enjeux de la prévention.
- » L'organisation de la prévention.
- » Les principes généraux de la prévention.
- » Définition d'AT, MP et statistique en France.
- » Les responsabilités en cas d'accident.

### INITIATION À L'ÉVALUATION DES RISQUES

- » Identifier les risques, les dangers...
- » Introduction aux TMS.
- » Cas pratiques des situations de travail.
- » L'activité de l'homme au travail.
- » Introduction à l'analyse de l'activité.

### FONCTIONNEMENT DE LA MÉCANIQUE DU CORPS HUMAIN

- » Lombalgie et technique d'économie d'effort.
- » Les TMS et l'identification des risques liés à l'activité physique.

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

- » Préparation, observation de l'analyse d'une situation de travail.
- » Analyse de la situation de travail, recherche des déterminants et des pistes d'amélioration, (évaluation certificative).
- » Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- » Identifier les enjeux d'un accompagnement
- » Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- » Analyser la situation d'un accompagnement
- » Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- » Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi, (évaluation certificative).



## UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Permettre à l'entreprise, à travers ce temps de « formation-action » de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnel, technique et humain aux situations de travail en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- » Matériels de base : Fauteuils roulant à accoudoirs escamotables, lits médicalisés...

### MATÉRIELS COMPLÉMENTAIRES

- » Disque de pivotement, planche de transfert, draps de glisse, lève et soulève personne,
- » Draps de glisse, Rollbord, Déambulateur, Cannes, Coussin unidirectionnel...

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, jeux de rôles et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

## ÉVALUATION

- » Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP 2S (model national), option ALM, délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve
- » certificative (2S) peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- » Le certificat d'Acteur PRAP (2S) délivré au stagiaire, est valable 24 mois. Cette formation fait l'objet d'un maintien- actualisation des compétences obligatoires MAC Acteur PRAP 2S option ALM.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## PROFIL

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans des établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), hébergement pour personnes handicapées...

## DURÉE

4 journées (28 heures) en présentiel dont 14 heures consacrées à l'ALM. Groupe de 10 stagiaires maximum. Tenant compte de l'ALM et des contraintes de l'entreprise, les séances de formation peuvent être réparties sur 3 semaines.

## PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



## INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité PRAP 2S-ALM de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



## DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)



# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU SECTEUR SANITAIRE MÉDICO-SOCIAL - ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AIDÉE (ACTEUR PRAP 2S – ALM)

Programme de formation conforme à l'INRS

## OBJECTIFS

- » Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise, son établissement.
- » Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- » Participer à la maîtrise du risque et à la prévention de son entreprise ou de son établissement.
- » Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

## CONTENU

- » Tour de table pour un retour d'expérience des acteurs PRAP 2S.
- » Les risques : accidents du travail et maladies professionnelles.
- » Statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (évolution).
- » Les principes de la prévention.
- » Rappel sur le fonctionnement et les limites du corps humain, (notions élémentaires d'anatomie).

### RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR :

- » la situation en tant qu'acteurs PRAP
- » les observations et analyses des situations de travail
- » les différentes atteintes à la santé
- » la participation à la maîtrise des risques et sa prévention, les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- » relation avec le document unique

### ANALYSE DE L'ACTIVITÉ :

- » Analyse d'une situation de travail, recherche des déterminants et des pistes d'amélioration (évaluation certificative).
- » Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- » Identifier les enjeux d'un accompagnement
- » Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir.
- » Analyser la situation d'un accompagnement
- » Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- » Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi, (évaluation certificative).

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard,
- » Matériels de base : Fauteuils roulant à accoudoirs escamotables, lits médicalisés...

### MATÉRIELS COMPLÉMENTAIRES

- » Disque de pivotement, planche de transfert, draps de glisse, lève et soulève personne,
- » Draps de glisse, Rollbord, Déambulateur, Cannes, Coussin unidirectionnel...

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, jeux de rôles et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

## ÉVALUATION

- » Épreuves d'évaluation par un certificat PRAP 2S (model national), option ALM, délivré par l'intermédiaire de l'entité habilitée. (Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (2S) peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP).
- » Le certificat d'Acteur PRAP 2S délivré au stagiaire, est valable 24 mois. Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoires MAC Acteur PRAP 2S option ALM.
- » Dans le cas d'un changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation est nécessaire.
- » La formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés

## PROFIL

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans des établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), hébergement pour personnes handicapées...

## DURÉE

Deux journées (14 heures) en présentiel dont 7 heures consacrées à l'ALM. Groupe de 10 stagiaires maximum.

Personnels certifiés Acteur PRAP (2S).

## PRÉREQUIS



### UN ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE PRÉVENTION :

Permettre à l'entreprise, à travers ce temps de « formation-action » de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnel, technique et humain aux situations de travail en vue de réduire les risques de TMS et ceux liés aux manutentions manuelles. Participe à l'amélioration du document unique.



### INFORMATION

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité PRAP 2S-ALM de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) Moins de 300 salariés

### OBJECTIFS

- » Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition.
- » Maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement.
- » Préparer et organiser les réunions de CSE.
- » Connaître les moyens des membres du CSE pour exercer leur mandat.
- » Identifier et analyser les risques professionnels.
- » Améliorer les conditions de travail.

### CONTENU

#### CÔTÉ FONCTIONNEMENT ET ÉCONOMIQUE

- » Taille de l'entreprise et CSE (seuil de 50 salariés), composition du CSE
- » Ordonnances Macron sur le dialogue social
- » Attributions, fonctionnement, composition, missions du CSE, cadre juridique, rôle et statut des membres (président, secrétaire, trésorier), commissions obligatoires, règlement intérieur
- » Convocation, ordre du jour, procès-verbal
- » Missions des IRP, missions des experts en cas de recours par le CSE
- » Cadre réglementaire, la responsabilité et la délégation de pouvoir.
- » Moyens, outils de communication ou enquêtes auprès des salariés
- » Moyens et budget du CSE, activités sociales et culturelles
- » Obligations comptables et assurances obligatoires
- » Heures de délégation : partage, report, règles.
- » Principes comptables pour le CSE
- » Organisation et conditions d'efficacité
- » Pourcentage de fonctionnement et subvention des activités sociales et culturelles
- » Calcul des différentes subventions et séparation des budgets
- » Assurances obligatoires, documents annuels et comptes en séance plénière, présentation des comptes et des prévisions aux salariés.

#### CÔTÉ SANTÉ/SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- » La santé et la sécurité au travail, la CSSCT + de 300 salariés (informatif)
- » Les acteurs de la prévention
- » Les enjeux de la prévention
- » Analyses d'accidents, les statistiques
- » Analyses des situations dangereuses
- » L'évaluation des risques, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- » Gestion des entreprises extérieures (+ de 50 salariés)
- » Visite et / ou inspection terrain sur site (+ de 50 salariés)
- » Arbre des causes
- » La pénibilité au travail
- » Les risques psychosociaux (RPS)
- » Préparer une réunion CSE - SSCT.



Source photo : Freepik

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Apport théorique, cas pratiques et mises en situation pour s'entraîner à exercer son mandat.

### ÉVALUATION

- » Évaluation formative en continu.
- » Évaluation des acquis par un QCM.
- » Cette formation sera sanctionnée par une attestation de stage.
- » Satisfaction globale de la formation par les stagiaires (accueil, qualités pédagogiques, méthodes et moyens).

### PROFIL

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans des établissements tertiaires et industriels

### DURÉE

5 journées (35 heures )

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par des experts en relations sociales



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

# COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT) - Plus de 300 salariés

## OBJECTIFS

- » Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition.
- » Maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement.
- » Préparer et organiser les réunions de CSE.
- » Connaître les moyens des membres du CSE pour exercer leur mandat.
- » Identifier et analyser les risques professionnels.
- » Améliorer les conditions de travail.

## CONTENU

### CÔTÉ FONCTIONNEMENT ET ÉCONOMIQUE

- » Taille de l'entreprise et CSE (seuil de 50 salariés), composition du CSE
- » Ordonnances Macron sur le dialogue social
- » Attributions, fonctionnement, composition, missions du CSE, cadre juridique, rôle et statut des membres (président, secrétaire, trésorier), commissions obligatoires, règlement intérieur
- » Convocation, ordre du jour, procès-verbal
- » Les autres commissions, seuil des 300, 1000 salariés
- » Missions des IRP, missions des experts en cas de recours par le CSE
- » BDESE mise à disposition des membres du CSE
- » Santé et sécurité au travail, création d'une CSSCT + de 300 salariés, enjeux, cadre réglementaire, démarche de prévention, analyse des risques DUERP...
- » Moyens, outils de communication ou enquêtes auprès des salariés
- » Moyens et budget du CSE, activités sociales et culturelles
- » Obligations comptables et assurances obligatoires
- » Heures de délégation : partage, report, règles.
- » Principes comptables pour le CSE
- » organisation et conditions d'efficacité
- » pourcentage de fonctionnement et subvention des activités sociales et culturelles
- » calcul des différentes subventions et séparation des budgets
- » assurances obligatoires, documents annuels et comptes en séance plénière, présentation des comptes et des prévisions aux salariés

### CÔTÉ SANTÉ/SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- » Assurer la transition d'un CHSCT vers une CSSCT
- » Acteur de la prévention, les enjeux de la prévention
- » L'évaluation des risques, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- » Gestion des entreprises extérieures (+ de 50 salariés)
- » Visite et / ou inspection terrain sur site (+ de 50 salariés)
- » Analyse d'accident et/ou de situation à risque sur site.
- » Gestion des entreprises extérieures
- » Responsabilités, délégation de pouvoir
- » Arbre des causes
- » La pénibilité au travail
- » Les risques psychosociaux (RPS)



Source photo : Internet

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Apport théorique, cas pratiques et mises en situation pour s'entraîner à exercer son mandat.

## ÉVALUATION

- » Évaluation formative en continu.
- » Évaluation des acquis par un QCM.
- » Cette formation sera sanctionnée par une attestation de stage.
- » Satisfaction globale de la formation par les stagiaires (accueil, qualités pédagogiques, méthodes et moyens).

## PROFIL

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans des établissements tertiaires et industriels

## DURÉE

5 journées (35 heures)

## PRÉREQUIS

Aucun

## INFORMATION

Élus au CSE, vous souhaitez bénéficier d'une formation pratique à l'exercice de votre mandat. Faire du CSE une institution de dialogue, de concertation et de proposition, telle est votre ambition. Pour ce faire, il convient de maîtriser les missions du comité et ses règles de fonctionnement. En effet, la fusion des instances représentatives du personnel à la suite des ordonnances Macron du 22 septembre 2017 positionne le Comité social d'entreprise comme un partenaire incontournable de la politique sociale de l'entreprise.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

## INFORMATION

Cette formation est animée par des experts en relations sociales

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET - Tél : 06 29 53 00 50 - [forcoprev@gmail.com](mailto:forcoprev@gmail.com) - [forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## RÉFÉRENT HARCÈLEMENT - RISQUES PSYCHOSOCIAUX HARCÈLEMENT MORAL, SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL : PRÉVENIR, AGIR, SANCTIONNER

### OBJECTIFS CÔTÉ HARCÈLEMENT :

- » Connaître le cadre règlementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- » Comprendre les différents types de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes ainsi que les conséquences ;
- » Connaître les acteurs sur lesquels il est possible de s'appuyer dans la prévention du harcèlement sexuel ;
- » Démarche de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes et mise en place de pistes d'amélioration.

### OBJECTIFS CÔTÉ RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) :

- » Améliorer les connaissances sur les risques d'RPS et leurs effets sur la santé ;
- » Comprendre les phénomènes liés à l'activité de travail ou les évolutions du monde du travail qui peuvent conduire à la dégradation de la santé physique ou mental ou au contraire à sa préservation ;
- » Analyser les pratiques de prévention existantes pour élaborer et diffuser de nouvelles approches de prévention adaptées à la diversité des situations de travail.

### CONTENU JOUR 1

- » Quelques chiffres sur les conditions de travail en Europe ;
- » Stress, les risques et troubles psychosociaux : De quoi parle-t-on ? Définition ;
- » Le mécanisme du Stress ;
- » Définition du Trouble et du Risque (RPS) ;
- » Les troubles musculosquelettiques (TMS) définition ;
- » Etat de stress, violence interne, violence externe, harcèlement moral et sexuel ;
- » Risque lié à l'organisation de travail ;
- » Définition du mal-être au travail, la souffrance au travail, l'épuisement professionnel ;
- » Rôle, missions et moyens du Référent harcèlement (à définir) ;
- » Cadre juridique renforcé : La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;
- » De quels types de harcèlements parle-t-on ?
- » Harcèlement sexuel au travail : De quoi parle-t-on ?
- » Identifier les types de harcèlement moral, sexuel, sexiste ;
- » Le harcèlement sexuel : Un délit pénal ;
- » Employeur : l'obligation d'agir contre le harcèlement sexuel ;
- » Prévenir le risque de harcèlement sexuel : Les obligations spécifiques en matière de prévention du harcèlement sexuel.

### CONTENU JOUR 2

- » Les acteurs sur lesquels vous vous appuyer dans la prévention du harcèlement sexuel ;
- » Réagir à une situation de harcèlement sexuel ;
- » Cas spécifique où le signalement est effectué par un membre de la délégation du personnel au CSE ;
- » La réalisation d'une enquête en cas de suspicion de harcèlement sexuel et les principes qui doivent guider la réalisation de l'enquête ;
- » Victime et témoin.
- » Reconnaître un harcèlement sexuel.

- » Signaler des faits de harcèlement sexuel à votre employeur ;
- » Spécificité de la procédure devant des organisations ;
- » Connaître les facteurs de risques psychosociaux ;
- » Analyse et document unique d'évaluation des RPS, son élaboration et les obligations de l'employeur ;
- » Comment préparer l'évaluation des facteurs de risques harcèlement, psychosociaux ?
- » Comment faire en cas de difficulté de dialogue entre les acteurs de l'entreprises ?
- » Comment évaluer les facteurs de risques harcèlement, psychosociaux ?
- » Comment coter les facteurs de risques psychosociaux ?
- » Comment définir et hiérarchiser les actions ?

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Apport théorique, cas pratiques sur la reconnaissance d'un harcèlement, la mise en situation pour s'entraîner à réaliser une enquête en cas de suspicion de harcèlement, signaler des faits de harcèlement à son employeur.
- » Rendre les stagiaires capables de mettre en œuvre l'évaluation des facteurs de risques psychosociaux, de les intégrer dans le document unique d'évaluation des risques (RPS), de définir et hiérarchiser des actions et réévaluer ses facteurs de risques psychosociaux

### MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur, ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

#### PROFIL

Dirigeant, manager, IRP, CSSCT, CSE, tous salariés.

#### DURÉE

2 journées (14 heures) de face à face pédagogique - Groupe de 10 stagiaires recommandé.

#### PRÉREQUIS

Aucun

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention et expert en relation sociale.

Le harcèlement moral est une conduite abusive qui par des gestes, paroles, comportements, attitudes répétées ou systématiques vise à dégrader les conditions de travail d'une personne. Ces pratiques causent des troubles psychiques ou physiques mettant en danger la santé de la victime. Le harcèlement moral est une technique de destruction de l'autre.

La France est le pays de l'UE le plus touché par les pratiques de harcèlement moral au travail.

La complexité de cette notion est que celle-ci est située au croisement de plusieurs domaines : médical, judiciaire et éthique.

Tensions, brimades, insultes, des relations de travail qui se détériorent... Agir en prévention de ces problèmes est prioritaire.

Pour ce faire, l'employeur doit notamment rechercher ce qui peut dans l'organisation, l'environnement et les relations de travail engendrer ces situations de harcèlement moral et de violence interne. Quand elles sont avérées, il agit pour y mettre un terme.

## FONCTION DE RÉFÉRENT SÉCURITÉ

### OBJECTIFS

- » Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en santé et sécurité au travail.
- » Mettre en œuvre une démarche de prévention en santé sécurité au travail.
- » Employer des méthodes de travail afin de diagnostiquer et prévenir les risques affectant la sécurité de l'entreprise.
- » Aborder la démarche sur la prévention des Troubles musculosquelettiques, le bien-être au travail.
- » Positionner le document unique comme un outil de prévention.

### CONTENU

- » Textes législatifs, réglementaires et jurisprudence.
- » Notion de la prévention et obligations en matière de prévention.
- » Démarche de prévention et analyse, (Accidents du travail, maladies professionnelles, bien-être au travail).
- » Les principes généraux de prévention (Art. L 4121-2 du code du travail). Les différents acteurs de la prévention.
- » Rôle et mission et mission du référent en sécurité. Obligations et responsabilité.
- » Management en sécurité et santé au travail.
- » Les accidents du travail et les maladies professionnelles, quelques chiffres. Les troubles musculo-squelettiques.
- » Anatomie et pathologies associées. Les zones de mobilité.
- » Danger - Risque Chasse aux risques.
- » Analyse d'une situation de travail dangereuse. Evaluation des risques.
- » Le document unique, le plan de prévention, le permis de feu, les protocoles de sécurité.
- » L'arbre des causes.
- » Les risques d'incendie « la théorie du feu, les causes et conséquences, les fumées, la panique

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Exposé
- » Travail en sous-groupe
- » Recherche de textes législatifs, réglementaires...
- » Outils veille réglementaire,
- » Analyse d'une situation dangereuses « fréquence, probabilité, gravité et cotation ».
- » Créer un document unique « Approche », spécimen.
- » Analyse « arbre des cause », grilles
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.



Source photo : Freepik

### ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires. Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### PROFIL

Salarié désigné compétent ayant des responsabilités dans les activités de la protection et de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. (Art. L 4644-1 du code du travail). Chef d'établissement, chef de service, chef d'équipe, toutes personnes encadrant du personnel, cadre, maîtrise...

### DURÉE

3 journées (21 heures).

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
 Formation Conseil Prévention  
 Tél : 06 29 53 00 50  
[forcoprev@gmail.com](mailto:forcoprev@gmail.com)  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## SE FAMILIARISER AVEC LA RÉGLEMENTATION EN SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

### OBJECTIFS

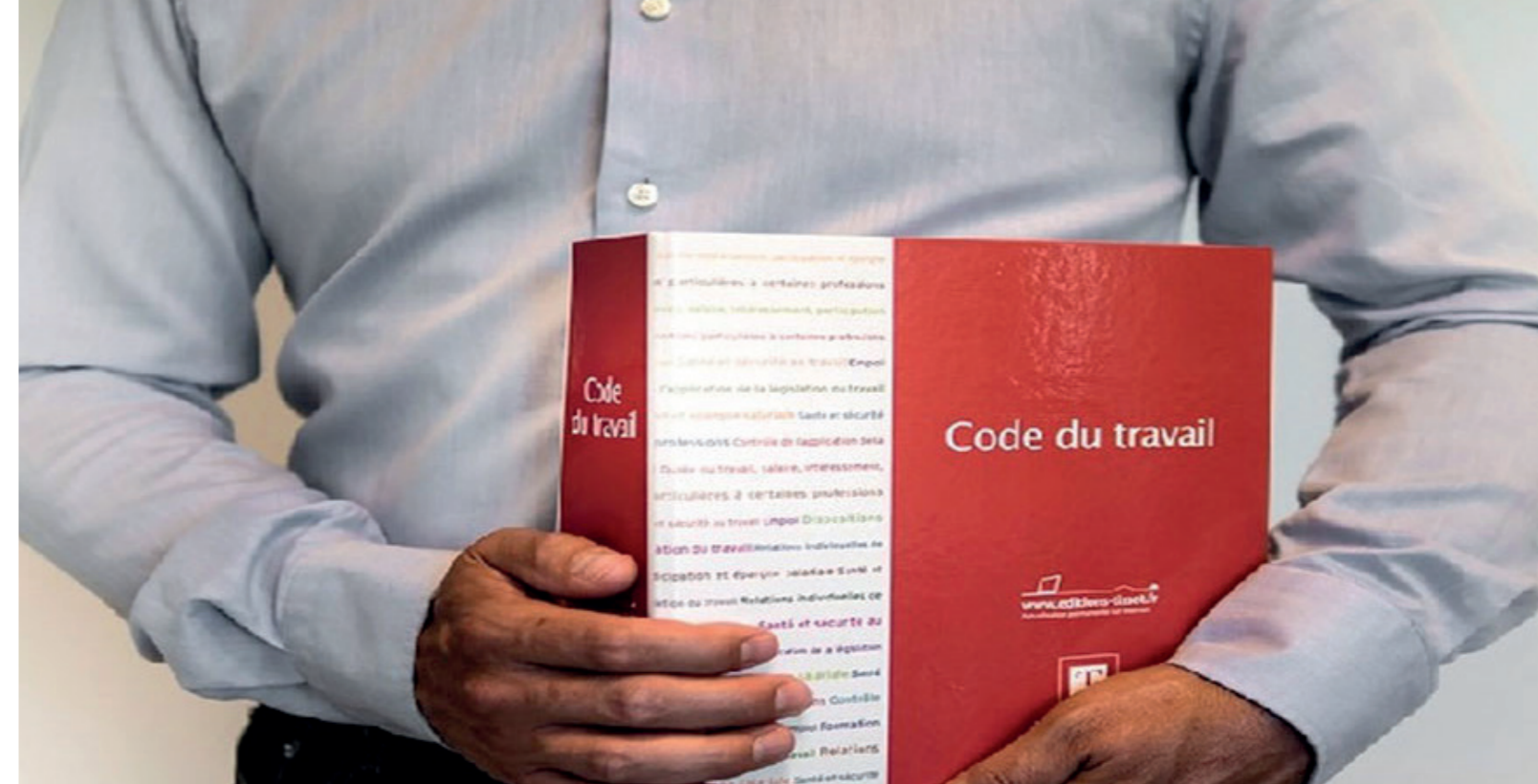
- » Connaître et appliquer le cadre législatif et réglementaire dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.
- » Identifier les obligations de l'employeur conformément au code du travail.
- » Identifier le rôle et les missions des acteurs de sécurité.
- » Recherche simple dans la jurisprudence, responsabilité en cas d'accident.
- » Organiser sa veille réglementaire en sécurité et santé au travail.

### CONTENU

- » Introduction au droit « cadre législatif et réglementaire ».
- » Les obligations de l'employeurs qui doit garantir la santé et sécurité au travail de ses salariés
- » Les principes généraux (code du travail).
- » Le DUERP : évaluation des risques, risques incendie, électrique, chimique, mécanique...
- » Le référent sécurité : son rôle ses missions, bilan annuel, indicateurs AT, MP, le PAPRIACT.
- » Notion de prévention : L'employeur doit connaître les risques de son entreprise.
- » Enumérer les risques.
- » Rôles, missions et obligations des acteurs de la prévention, en interne le CHSCT, délégués du personnel, référent sécurité..., en externe l'inspection du travail, médecin du travail, CARSAT, organisme de contrôle...).
- » Prendre en compte les équipements de travail, la coactivité, le travail isolé, le plan de prévention, le permis de feu, les protocoles de sécurité...
- » Responsabilités : civile et pénale, délégation de pouvoir...
- » Obligations administratives : Registre du personnel, gestion du temps de travail, pauses, gestion des accidents du travail, maladies professionnelles, identification et actions à menées en matière de sécurité et santé au travail...
- » AT et MP, les chiffres, le registre des accident bénins...
- » Les TMS « les atteintes à la santé »
- » La manutention : norme, valeurs seuil de référence.
- » La situation dangereuse -danger-risque.
- » Chasse aux risques.
- » Exercice sur les situations dangereuses : personne, danger, facteur déclencheur, dommage...
- » Analyse d'une situation dangereuse, dommage probable, fréquence, gravité, score, plan d'action...
- » Analyse d'une situation à problème (RPS).
- » Organiser et gérer sa veille réglementaire en sécurité et santé au travail.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS :

- |  |   |
|--|---|
| » Exposé   | » Spécimen « registre de sécurité »             |
| » Travail en sous-groupe                             | » Spécimen « permis de feu »                    |
| » Recherche de textes législatifs, réglementaires... | » Spécimen « plan de prévention »               |
| » Grilles d'analyse et pistes d'amélioration         | » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, |
| » Outils veille réglementaire                        | paperboard, internet.                           |



Source photo : Internet

### ÉVALUATION :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation est illustrée par des exemples avec retour d'expérience et est animée par des professionnels de la prévention.

### PROFIL

Chefs d'établissement, DRH, Responsables sécurité / environnement, Responsables opérationnels, Chef de service, Chef d'équipe, Membres du CSE, CSSCT, Délégués du personnel... Toute personne chargée d'identifier et d'appliquer les obligations légales dans le domaine de la sécurité et santé au travail.

### DURÉE

3 journées (21 heures).

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## APPRÉHENDER LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

### OBJECTIFS

- » Participer à la réalisation et à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
- » Contribuer à la transcription de cet inventaire dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- » Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail.

### CONTENU

- » Rappel du cadre juridique et des 9 principes généraux de prévention
- » Le document unique, responsabilité civile et pénale
- » Connaître la réglementation en matière de risques professionnels et prendre en compte les exigences du code du travail
- » Identifier les acteurs internes et externes en santé et sécurité au travail et exploiter ces ressources dans l'analyse des risques professionnels
- » Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : unités de travail, dangers, risques, situation dangereuse, fréquences, gravité, évaluation des risques...
- » Savoir analyser les risques professionnels
- » Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de son entreprise
- » Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du salarié aux dangers
- » Mettre en forme l'analyse des risques selon les critères d'appréciation de la fréquence d'exposition, de la gravité de l'accident, et la notion de risque initial et résiduel.
- » Compléter le document unique, identifier les points d'amélioration, proposer et mettre en place des actions de prévention et correctives
- » Faire un programme annuel de prévention des risques.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS :

- » Exposé et débats
- » Recherche de textes législatifs, réglementaires, veille à l'aide d'outils
- » Recherche d'information AT/MP sur des documents d'entreprise
- » Outils d'analyse plan d'action
- » Spécimen DUERP
- » PC informatique ou tablette, vidéoprojecteur, paperboard.

### ÉVALUATION :

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation est illustrée par des exemples avec retour d'expérience et est animée par des professionnels de la prévention.



Source photo : Freepik

### PROFIL

Salarié désigné compétent ayant des responsabilités dans les activités de la protection et de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

### DURÉE

4 journées (28 heures).

### PRÉREQUIS

Aucun



### DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement

La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée :

1. Au moins chaque année
2. Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail,
3. Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.



### INFORMATION

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.

Cette formation est animée par un professionnel de la prévention IPRP déclaré auprès de la DREETS..



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)



## ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### OBJECTIFS

- » Connaître les moyens de secours et d'extinction, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- » Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement, son entreprise.
- » S'assurer de la vacuité des accès des secours.
- » Evacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

#### LE FEU

- » Les textes législatifs et réglementaires
- » L'organisation de la sécurité incendie.
- » La théorie du feu « le triangle du feu ».
- » L'incendie : Naissance et propagation
- » Causes et conséquences des incendies
- » Faits divers sur les incendies.
- » Les classes de feux
- » Les différents agents extincteurs
- » Les différents extincteurs

#### L'ÉVACUATION

- » L'organisation de l'évacuation
- » L'alarme et l'alerte

- » L'encadrement et le responsable de l'évacuation
- » Guide et serre-file
- » La panique et le sur accident
- » La mise en sécurité du public
- » Le point de rassemblement
- » Les plans
- » Les consignes et la main courante
- » Scénario de l'évacuation « Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? »
- » Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- » Organisation pour la pratique
- » Vidéo départ de feu, relever les anomalies

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise)
- » Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique par chaque stagiaire.
- » Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- » Informations sur les coupures de fluides.

#### METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION RESPONSABLE D'ÉVACUATION, ENCADREMENT, GUIDES ET SERRE-FILES OÙ AMÉLIORER L'ORGANISATION DÉJÀ MISE EN PLACE PAR L'ENTREPRISE AVEC DES SCÉNARIOS :

- » Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides.
- » Débriefing avec les équipes lors des scénarios.
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- » Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.



Source photo : Forcoprev

### MATÉRIELS

PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif
- » Participatif
- » Travail en groupes ou sous-groupes
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la

sécurité en cas d'incendie.

» Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation)

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.
- » Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité.
- » La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement. (Une demi-journée de préparation.)

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou niveau supérieur.

### PROFIL

L'ensemble du personnel

### DURÉE

1 journée (7 heures).

### PRÉREQUIS

Aucun



### INFORMATION

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an. 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées. Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée : Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours. Leur Rôle : Donner l'alarme - Alerter les secours - Mettre en œuvre les moyens d'extinction - Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie) et l'évacuation.

## ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### OBJECTIFS

- » Connaître les moyens de secours et d'extinction EPI et ESI, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- » Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement, son entreprise.
- » S'assurer de la vacuité des accès des secours.
- » Évacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

#### LE FEU

- » Les textes législatifs et réglementaires
- » L'organisation de la sécurité incendie.
- » La théorie du feu « le triangle du feu ».
- » L'incendie : Naissance et propagation
- » Causes et conséquences des incendies
- » Faits divers sur les incendies.
- » Les classes de feux
- » Les différents agents extincteurs
- » Les divers moyens d'extinction
- » Les différents extincteurs (portatifs, sur roues)
- » Le robinet d'incendie Armé (RIA)
- » Les vérifications périodiques
- » Les bouches, poteaux d'incendie privés et moyens divers
- » Le matériel ESI
- » Le SSI

#### L'ÉVACUATION

- » L'organisation de l'évacuation
- » L'alarme et l'alerte
- » L'encadrement et le responsable de l'évacuation
- » Guide et serre-file
- » La panique et le sur accident
- » La mise en sécurité du public
- » Le point de rassemblement
- » Les plans
- » Les consignes et la main courante
- » Scénario de l'évacuation « Qui ? Quoi ? Comment ? Où ? »
- » Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- » Organisation pour la pratique
- » Vidéo départ de feu, relever les anomalies

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise)
- » Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique par chaque stagiaire.
- » Mise en œuvre des tuyaux plats (trainasse) incendie sur les poteaux ou bouches d'incendie et les raccorder aux accessoires d'extinction et au robinet diffuseur.
- » Mise en pratique de l'utilisation du matériel ESI.
- » Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- » Informations sur les coupures de fluides.



Source photo : Freepik

### METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION RESPONSABLE D'ÉVACUATION, ENCADREMENT, GUIDES ET SERRE-FILES OÙ AMÉLIORER L'ORGANISATION DÉJÀ MISE EN PLACE PAR L'ENTREPRISE AVEC DES SCÉNARIOS :

- » Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides.
- » Débriefing avec les équipes lors des scénarios.
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- » Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

### MATÉRIELS

PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif
- » Participatif
- » Travail en groupes ou sous-groupes
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- » Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation)

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.
- » Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité.
- » La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement. (Une ½ journée de préparation.).

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou niveau supérieur.

### PROFIL

L'ensemble du personnel

### DURÉE

1 journée (7 heures).

### PRÉREQUIS

Être Équipier de Première Intervention



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention - Tél : 06 29 53 00 50 - [forcoprev@gmail.com](mailto:forcoprev@gmail.com) - [forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## UTILISATION DES EXTINCTEURS



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### OBJECTIFS

- » Connaître les moyens de secours et d'extinction, savoir les utiliser lors d'un départ de feu.
- » Connaître les consignes de sécurité générales et particulières de son établissement.
- » Évacuer le public en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les personnes à situation handicap.
- » S'assurer de la vacuité des accès des secours.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

#### LE FEU

- » Les textes législatifs et réglementaires
- » L'organisation de la sécurité incendie.
- » La théorie du feu « le triangle du feu ».
- » L'incendie : Naissance et propagation
- » Causes et conséquences des incendies
- » Faits divers sur les incendies.
- » Les classes de feux
- » Les différents agents extincteurs
- » Les différents extincteurs
- » L'attaque du feu
- » Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent
- » Sensibilisation sur l'évacuation

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours. (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- » Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique.
- » L'utilisation de la couverture anti-feu.
- » Informations sur les coupures de fluides.

Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif
- » Participatif
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, extincteurs, bac à feu écologique.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.
- » Cette formation est illustrée par des exemples avec retour d'expérience et est animée par des professionnels de la prévention.



Source photo : Forcoprev

### PROFIL

L'ensemble du personnel

### DURÉE

3h30

### PRÉREQUIS

Aucun



### INFORMATION

En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes, causant environ 800 décès par an. 80% des décès sont dus à l'intoxication par les fumées. Suivant la catégorie des bâtiments, établissements, entreprises, la surveillance doit-être assurée : Par des agents de sécurité, Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP) Par des Employés Spécialement Désignés et Entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours. Leur Rôle : Donner l'alarme - Alerter les secours - Mettre en œuvre les moyens d'extinction - Sécuriser l'établissement, SSI (Système de Sécurité Incendie) - L'évacuation.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

# ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE : D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP) D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS (ERT) D'UNE INSTALLATION OUVERTE AU PUBLIC (IOP)



## INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### OBJECTIFS

- » Appliquer les consignes de sécurité incendie en tant que personnel chargé d'évacuation selon les procédures de l'établissement prévues en cas de début d'incendie.
- » Diriger et encadrer une évacuation rapide et en bon ordre du public, du personnel de l'établissement.
- » Rendre compte à sa hiérarchie, au Dirigeant de l'établissement.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

#### L'ÉVACUATION

- » Les textes législatifs et réglementaires.
- » L'organisation de l'évacuation.
- » L'alarme, l'alerte.
- » L'encadrement et le Responsable de l'évacuation.
- » Guides et serre-files.
- » La panique et le sur accident.
- » Le point de rassemblement.
- » La prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite.
- » Utilisation des espaces d'attente sécurisés (EAS)
- » Pour les établissements de type U ET J : Mise en sécurité des patients (Cas particuliers : transfert horizontal...).
- » La signalisation et le balisage.
- » L'accueil des secours.
- » Les plans.
- » Les consignes et la main courante.
- » Le scénario de l'évacuation : Qui ? Quoi ? Comment ? Où ?
- » Organisation pour la pratique.
- » Connaître les moyens de secours et savoir où ils se situent.

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les organes de sécurité, les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le(s) point(s) de rassemblement(s), les coupures de fluides, l'accueil des secours..., (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- » Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :



Source photo : Internet

- » Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froide
- » Debriefing avec les stagiaires et le(s) Responsable(s).
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- » Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif. sécurité en cas d'incendie.
- » Participatif. » Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation).
- » Travail en groupes ou sous-groupes.
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, extincteurs, bac à feu écologique.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Celle-ci est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation remise aux stagiaires.
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.

### PROFIL

L'ensemble du personnel

### DURÉE

4h00

### PRÉREQUIS

Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



## INFORMATION

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.



## DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## SAVOIR EXPLOITER SON SYSTÈME SÉCURITÉ INCENDIE



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### OBJECTIFS

- » Connaître son système de sécurité incendie et savoir l'exploiter.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

- » Le système de sécurité incendie
- » Les alarmes
- » Les défauts et dérangements
- » Les zones en service, hors service
- » Le rôle de la personne en cas d'alarme, dérangement
- » Quand et comment mettre une zone, un point de détection incendie en service, hors service ?
- » Quand et comment utiliser les commandes manuelles ?
- » Mise en place de dispositifs en cas de panne du SSI
- » Le réarmement du SSI

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité. (Avec l'accord du Chef d'entreprise).
- » Exercice pratique sur le SSI de l'établissement.
- » Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif.
- » Participatif.
- » Manipulation du SSI de son entreprise...
- » Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation).

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, système sécurité incendie de l'établissement.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés
- » Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité



Source photo : Forcoprev

### PROFIL

Toute personne ayant à exploiter un système de sécurité incendie : agent, service sécurité assistance à personne (SSIAP), personnel désigné, Chef d'entreprise...

### DURÉE

Une journée (7 heures).

### PRÉREQUIS

Aucun



### LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

- » Les systèmes de sécurité incendie (S.S.I.) doivent satisfaire aux dispositions des normes en vigueur. Selon les textes, obligations en fonction du type d'Etablissement Recevant du Public (ERP), entreprise industrielle à la demande des assurances..., ils sont classés en cinq catégories par ordre de sévérité décroissante.
- » L'exploitant ou son représentant doit s'assurer du bon fonctionnement de l'installation et de l'aptitude des alimentations électriques et/ou pneumatiques de sécurité à satisfaire.
- » L'exploitant doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.
- » Un contrat est passé avec des personnes physiques ou morales, ou les consignes données au technicien attaché à l'établissement, doivent préciser la périodicité des interventions. La preuve de l'existence de ce contrat ou des consignes écrites doit pouvoir être fournie et être transcrite sur le registre de sécurité.

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## SÉCURITÉ INCENDIE - EXERCICE D'ÉVACUATION



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### EXERCICE OU SIMULATION DE L'ÉVACUATION

- » Avant : Rencontre avec le chef d'établissement ou son représentant afin de déterminer les modalités de l'exercice.
- » Pendant : Analyse et observation des conditions d'évacuation et de l'organisation.
- » Après : débriefing à chaud avec les acteurs, la Direction et rédaction d'un rapport d'observation et de préconisation.

#### DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

- » Découverte d'un départ de feu par un salarié où le scénario a été programmé avec un générateur de fumées
- » Rassemblement des équipes de première et ou seconde intervention (EPI-ESI), ou du personnel désigné et formé à l'évacuation
- » Déclenchement de l'alarme par le responsable sécurité de l'établissement (ou son représentant ou l'intervenant), sous la responsabilité du Chef d'établissement
- » Évacuation du public, du personnel, des intervenants sous la direction de l'équipe de première intervention ou du personnel désigné sans oublier les personnes à situation handicap ou à mobilité réduite
- » Évaluation de l'exercice avec le Chef d'établissement et les équipes acteurs de la sécurité
- » Ajustement après exercice en tenant compte des dispositifs de sécurité déclenchés.

### MATÉRIELS

- » Générateur de fumées froides, simulateur d'incendie ou aérosol pour détecteur de fumées selon scénario.



### INFORMATION

Cet exercice permet de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie de votre entreprise. La durée intègre la préparation de l'exercice, son suivi et le compte-rendu au Chef d'établissement ou au responsable sécurité.

Visa et signature portés sur le registre de sécurité par l'intervenant.



Source photo : Freepik

### PROFIL

Ensemble du personnel

### DURÉE

4 heures

### PRÉREQUIS

Aucun



### INFORMATION

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Les exercices d'évacuation permettent de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie dans votre entreprise en détectant toutes anomalies qu'elles soient techniques, organisationnelles ou humaines. En effet suite à des exercices d'évacuation avec générateurs de fumées froides nous avons pu constater certains cas comme des passages de fumées d'un établissement à un autre, ceci certainement après des travaux effectués exemple des passages de gaine dont les trous qui non pas été bouchés. Dans le cas où l'établissement ou l'entreprise n'a pas de détection incendie, le personnel détecte les fumées tardivement. Pour rappel, lors d'un départ de feu pour le maîtriser, il faut 1 verre d'eau pour 1 minute, 1 seau d'eau pour 2 minutes, un extincteur approprié au risque pour 3 minutes, après c'est la tonne d'eau. Parfois même surveillé par un système de sécurité incendie selon les obligations, le personnel évacue tardivement à cause de la méconnaissance de la gestion du système de sécurité incendie. Il arrive aussi que des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas lors d'un exercice.



### INFORMATION

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail. Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## DEVENIR FORMATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

### OBJECTIF GÉNÉRAL

- » Donner aux stagiaires les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service sécurité incendie.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- » Sensibiliser et former le personnel chargé de veiller à la sécurité incendie d'un établissement, d'une entreprise.
- » Situer les missions du formateur sécurité incendie : acquis techniques et contexte réglementaire
- » Organiser des ateliers de sensibilisation
- » Acquérir les fondamentaux de la pédagogie pour animer une formation pour adultes
- » Apporter aux stagiaires les connaissances suffisantes pour utiliser les extincteurs appropriés aux risques, assurer de la vacuité des accès des secours et des dégagements des occupants.
- » Tenir à jour le registre de sécurité incendie. Prendre en compte les travaux par points chauds.

### CONTENU

- » Présentation du support d'animation et rédaction des aides pédagogiques
- » Mises en situation : animation de séquences théoriques et pratiques

#### CONCEPTION D'UN KIT PÉDAGOGIQUE PERSONNALISÉ ET CONSTITUÉ :

- » d'un diaporama d'animation
- » d'un document de synthèse pour l'apprenant
- » de l'ensemble des aides pédagogiques et exercices
- » Observation des compétences mises en œuvre par le nouveau formateur en situation réelle d'animation
- » Débriefing avec le formateur des points forts et des points de progrès

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE :

- » Théorie du feu
- » Classes de feu et produits extincteurs
- » Organisation de la sécurité incendie
- » Structure de l'intervention et de l'évacuation
- » Comportement au feu des matériaux et éléments de construction
- » Entraînement à la lutte contre le feu
- » Extinction des différents feux à l'intérieur d'un local et sur des aires aménagées
- » Le Permis de feu et les travaux par points chauds
- » Le Registre de sécurité incendie.

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Mises en situation : animation de séquences théoriques et pratiques
- » Conception d'un kit pédagogique personnalisé et constitué
- » Visite de l'établissement pour repérer les moyens de secours, la prise en compte des personnes à situation handicap ou à mobilité réduite, la signalisation, le balisage, le point de rassemblement, l'accueil des secours..., (avec l'accord de l'employeur)
- » Mise en pratique de l'utilisation d'extincteurs en fonction des risques de l'entreprise sur bac à feu écologique
- » Information sur l'utilisation de la couverture anti-feu.
- » Informations sur les coupures de fluides.
- » Mettre en place une organisation Responsable d'évacuation, Encadrement, Guides et Serre-Files où améliorer l'organisation déjà mise en place par l'entreprise avec des scénarios :
- » Simulation d'un départ de feu avec générateurs de fumées froides « uniquement avec l'accord de l'employeur ».
- » Débriefing lors des scénarios.
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie
- » Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif
- » Participatif
- » Mises en situation d'animation
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'incendie.
- » Organisation d'un scénario (départ de feu et évacuation...)

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, extincteurs, bac à feu écologique, générateur de fumées.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés
- » Les scénarios déroulés ne font pas l'objet d'un exercice d'évacuation inscrit sur le registre de sécurité

Cette formation est animée par des formateurs qualifiés ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et détenteur d'une qualification SSIAP 2 ou d'un niveau supérieur.

### PROFIL

Tout personnel

### DURÉE

5 journées de 7 heures - 35 heures.

### PRÉREQUIS

- » Avoir suivi une formation générale en sécurité incendie. Avoir une expertise technique et de terrain de son métier. Cette formation est accessible aux personnes n'ayant aucune expérience dans le domaine de la formation.
- » Sans obligation : Un certificat de sauveteur secouriste ou de l'attestation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) serait un plus pour la partie d'analyse des risques.

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET - Tél : 06 29 53 00 50 - forcoprev@gmail.com

## AGRESSION, SENSIBILISATION VOL À MAIN ARMÉE, ALERTE À LA BOMBE, PLAN VIGIPIRATE



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille en quelque sorte en bon père de famille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

### OBJECTIFS

- » Connaître les consignes de sécurité de son établissement.
- » Savoir réagir face à une agression, un vol à main armée.
- » Rester vigilant quant aux habitudes dans le travail et sur la confidentialité de la sécurité.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

- » La sécurité des commerces.
- » Les différents types d'agressions.
- » Que faire en cas d'agression ?
- » Doit-on déposer plainte ?
- » Comment déposer plainte ?
- » Les statistiques sur les agressions et vols à main armée.
- » Faits divers « préjudices ».
- » Les mesures préventives.
- » QCM collectifs sur la réglementation.
- » Travail en groupes analyse des risques

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité (uniquement le personnel habilité avec accord de l'employeur)
- » Jeu de rôle sur le comportement à avoir lors d'une agression verbale, physique.
- » Mettre en place une organisation face à un vol à main armée ou améliorer l'organisation déjà existante.
- » Scénario avec agression verbale, physique ou à main armée.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif.
- » Participatif.
- » Travail en groupe ou sous-groupe.
- » Recherche de pistes pour l'amélioration de la sécurité en cas d'agression.
- » Organisation de scénarios sur des agressions.

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, armes factices.



Source photo : Internet

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés
- » La formation peut être adapté spécialement à votre type d'établissement.
- » Cette formation est animée par des formateurs ayant 15 années de solide expérience de la sécurité en entreprise en collaboration avec les autorités compétentes dans ce domaine.



### INFORMATION

En France les vols à main armée contre les commerçants :

Répartition en % du nombre de vols à main armée dans le secteur marchand :

Malgré les chiffres en baisse concernant les vols à main armée, le secteur commerce de détail à prédominance alimentaire reste le deuxième du groupe avec 30% après les commerces de détail non alimentaires avec 38 %, l'hébergement et la restauration arrivent en 3<sup>ème</sup> position avec 22 %.

### PROFIL

Toutes personnes travaillant dans un commerce ou toutes personnes travaillant dans des établissements sensibles pouvant entraîner un vol à main armée, une agression.

**DURÉE :** 1 journée (7 heures) - **PRÉREQUIS :** Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Cette formation est animée par des formateurs ayant une solide expérience de la sureté en entreprise.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)



## PROTECTION DU PERSONNEL D'ÉTAGE



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille en quelque sorte en bon père de famille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

### OBJECTIFS

- » Travailler en toute sécurité en prenant en compte les situations à risques et particulières de son établissement.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

- » Les obligations de l'employeur concernant la santé et sécurité des salariés en entreprise.
- » Les principes généraux de prévention.
- » Connaître les consignes de sécurité éditées par le ministre de l'Intérieur en cas d'attentat.
- » La précaution à prendre avant d'entrer en chambre.
- » Précaution à prendre à l'ouverture de la porte de chambre.
- » Gestions des situations particulières.
- » Le comportement adapté face aux agressions.
- » Défense adaptée face aux agressions.
- » La légitime défense.
- » La plainte, la main courante, se constituer partie civile.
- » Le travail isolé.
- » Le matériel existant pour le personnel isolé.

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité en cas d'agression.
- » Mettre en place une organisation face aux agressions ou améliorer l'organisation déjà existante.
- » Jeu de rôle face à des situations à risques notamment sur le comportement à avoir lors d'une agression verbale, physique.
- » Scénario avec divers types agressions.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- » Expositif.
- » Participatif.
- » Travail en groupes ou sous-groupes.
- » Recherche de pistes de solutions pour l'amélioration de la sécurité en cas d'agression.
- » Organisation de scénarios sur des agressions.

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés



**PROFIL :** Toutes personnes travaillant dans des établissements recevant du public (ERP) : Hôtels, pensions de famille, gîtes...

**DURÉE :** 4 heures - **PRÉREQUIS :** Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Incivilités, agressions verbales ou physiques, actes violents, sont des comportements dont peuvent-être victimes les membres de votre entreprise, de votre équipe. Vous ne devez pas négliger ce danger car les emplois de l'hôtellerie, serveurs barmen, personnel d'étage figurent parmi ceux comptant le plus de victimes d'agression.



### INFORMATION

La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement. Cette formation est animée par des formateurs ayant une solide expérience de la sécurité en entreprise dans le secteur de la restauration, hôtellerie, des établissements de nuit et du spectacle.



### DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
Formation Conseil Prévention  
Tél : 06 29 53 00 50  
forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)

## PROTECTION DU PERSONNEL D'ÉTAGE ET SECOURS À PERSONNES



### INFORMATION

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il veille en quelque sorte en bon père de famille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

### OBJECTIFS

- » Travailler en toute sécurité en prenant en compte les situations à risques et particulières de mon établissement.
- » Savoir reconnaître les fonctions vitales de la victime, si celle-ci est inconsciente et qu'elle ne respire pas : Adulte, enfant et nourrisson.
- » Assurer une respiration et une circulation artificielle en pratiquant une Réanimation Cardio Pulmonaire.

### CONTENU : ORGANISATION THÉORIQUE

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>» Les obligations de l'employeur concernant la santé et la sécurité des travailleurs</li> <li>» Les principes généraux de prévention</li> <li>» Connaître l'alerte aux populations et les consignes éditées par le ministre de l'intérieur en cas d'attentat</li> <li>» La précaution à prendre avant d'entrer en chambre</li> <li>» Précaution à prendre à l'ouverture de la porte de chambre</li> <li>» Gestion des situations particulières</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Le comportement adapté face aux agressions</li> <li>» Défense adaptée face aux agressions</li> <li>» La légitime défense</li> <li>» La plainte, la main courante, se constituer partie civile</li> <li>» Le travail isolé</li> <li>» Le matériel existant pour le personnel isolé</li> <li>» Analyse de la situation dangereuse et Protéger (le plan d'intervention) :</li> <li>» (Supprimer les dangers persistants, isoler si besoin, dégagement d'urgence...)</li> </ul> |
|--|--|

### SITUATION D'URGENCE :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>» Reconnaître les fonctions vitales d'une victime, si celle-ci est inconsciente et ne respire pas : Adulte enfant et nourrisson.</li> <li>» L'alerte « Appel des secours »</li> <li>» Définition du défibrillateur automatisé externe (DAE)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Contexte d'utilisation / d'application</li> <li>» Composition d'un défibrillateur</li> <li>» Sa localisation</li> <li>» Son utilisation et les cas particuliers</li> <li>» Consignes d'entretien et recommandations</li> </ul> |
|---|---|

### CONTENU : ORGANISATION PRATIQUE

- » Visite de l'établissement pour repérer les dispositifs de sécurité en cas d'agression.
- » Mettre en place une organisation face aux agressions ou améliorer l'organisation déjà existante.
- » Jeu de rôle face à des situations à risques notamment sur le comportement à avoir lors d'une agression verbale, physique.
- » Scénario avec divers types agressions.

### EXERCICES PRATIQUES ET D'APPRENTISSAGE DES GESTES DE SECOURS :

- » Démonstration en temps réel et commentée des gestes de secours sur une victime qui ne répond pas et ne respire pas, qui ne répond pas et respire, une victime qui se plaint d'un malaise. (Chaque stagiaire pratiquera les gestes de premier secours avec le défibrillateur).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET OUTILS

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>» Expositif.</li> <li>» Participatif.</li> <li>» Travail en groupes ou sous-groupes.</li> <li>» Cas pratique d'apprentissage des gestes de secours.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>» Recherche de pistes de solutions pour l'amélioration de la sécurité en cas d'agression.</li> <li>» Organisation de scénarios sur des agressions.</li> </ul> |
|---|--|

### MATÉRIELS

- » PC informatique ou tablette, rétroprojecteur, paper board, kit mannequins adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur pédagogique, matériel divers pour la réalisation des simulations.

### ÉVALUATION

- » Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences, elle est sanctionnée par une attestation répertoriant les stagiaires en fin de formation remise aux Dirigeants
- » Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés

La formation peut être adaptée spécialement à votre type d'établissement.

Cette formation est animée par des formateurs ayant une solide expérience de la sécurité en entreprise dans le secteur de la restauration, hôtellerie, des établissements de nuit et du spectacle, également un formateur certifié et référencé par FORCOPREV, organisme de formation habilité de niveau 1 par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS. Cette formation ne délivre pas de certificat SST ou de PSC 1.

**PROFIL :** Toutes personnes travaillant dans des établissements recevant du public (ERP) : Hôtels, pensions de famille, Gîtes...

**DURÉE :** Une journée (7heures) - **PRÉREQUIS :** Aucun

La formation réalisée dans l'entreprise permet de concentrer celle-ci sur les situations à risques rencontrées sur les postes de travail.



### INFORMATION

Incivilités, agressions verbales ou physiques, actes violents, sont des comportements dont peuvent- être victimes les membres de votre entreprise, de votre équipe. Vous ne devez pas négliger ce danger car les emplois de l'hôtellerie, serveurs, barmen, personnel d'étage figurent parmi ceux comptant le plus de victimes d'agressions.

**Secours à personne et défibrillateur :** Les statistiques du ministère chargé de la Santé font état de 50 000 décès par an dus à des accidents cardio-respiratoires. Dans 40 % des cas ces accidents ont été provoqués par une fibrillation ventriculaire initiale. Dans ce contexte l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe pour la réanimation des arrêts cardiaques et du personnel formé au secourisme avant l'arrivée des services des premiers secours, apparaît particulièrement utile.

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET - Tél : 06 29 53 00 50 - forcoprev@gmail.com - forcoprev.fr



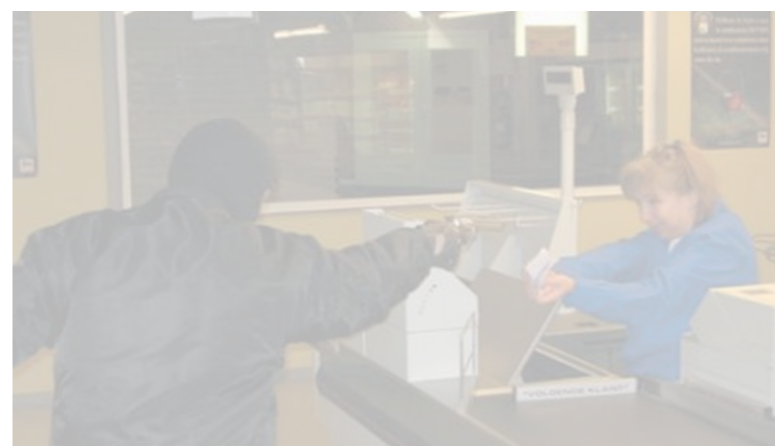
## NOS PRESTATIONS DE SERVICES

FORCOPREV vous propose des prestations de services en prévention selon vos besoins, pour vous aider à faire vivre une politique de sécurité dans votre entreprise, identifier et analyser les risques avant l'accident, favoriser une meilleure qualité de vie au travail et réduire l'absentéisme.

Si vous n'avez pas de référent sécurité, comme l'exige le Code du travail, pour faire vivre la prévention des risques professionnels au quotidien dans votre entreprise, nous vous proposons un intervenant en prévention sur les risques professionnels (IPRP) inscrit à la DREETS.

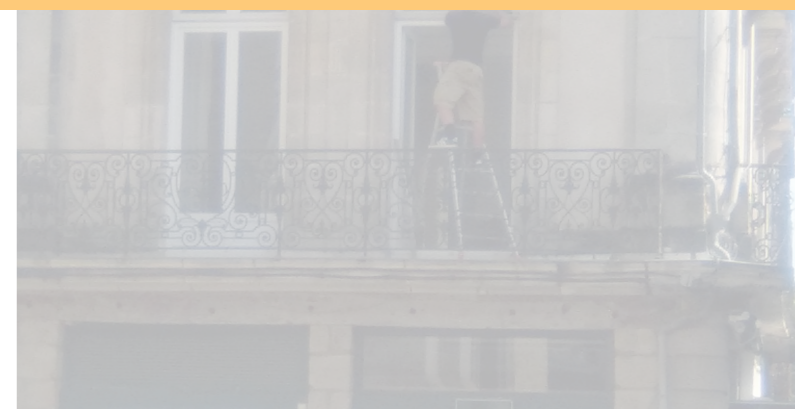
Si vous avez des besoins en audit sécurité, vous devez établir un schéma d'organisation en sécurité ou rédiger les documents obligatoires (document unique d'évaluation des risques, consignes de sécurité, plan de prévention, protocoles de sécurité, chargement, déchargement), nos consultants sécurité vous accompagnent pour faire le point sur votre niveau de sécurité.

Si vous êtes un établissement recevant du public (ERP), nous vous aidons à organiser la préparation et le bon déroulement des visites des commissions de sécurité, le suivi des mesures consécutives à leurs prescriptions et à suivre votre registre de sécurité...



**TorCoPrev**

Formation – Conseil - Prévention



## DEVIS SUR DEMANDE

Pour tout renseignement contactez Bruno VITET  
 Formation Conseil Prévention  
 Tél : 06 29 53 00 50  
 forcoprev@gmail.com  
[forcoprev.fr](http://forcoprev.fr)